

Conseil d'Administration ASCO du 10 octobre 2025

Participants : Nicole E., Maithé S., Patricia V., Lucienne B., Marina H., Daniel E., Quentin M., Marc V. Theo

Excusés : Karine G., Bruno C., Loïc V (Mairie SMJ), Joëlle G.C., Josette L.

Absentes : Nawal

Invités : Pierre Hadrien L.

Diffusion : Salarié(e)s, partenaires, membres du CA et mise en ligne sur site ASCO

Avertissements :

- Vu le nombre de points à traiter et en fonction du temps imparti, le traitement, décision (à titre très exceptionnel) pourra se faire lors d'une réunion / bureau / direction.
- En l'absence de documents, de données incomplètes ou de remise tardive, le CA se réserve le droit de reporter le traitement d'un sujet

1) Budget 2025 2026

a) Présentation du budget prévisionnel 2026,

Le budget prévisionnel envoyé à la mairie pour la demande de subvention n'est qu'un budget prévisionnel provisoire en raison de l'avancement des délais de demande de subvention. Le budget prévisionnel définitif sera voté en début d'année 2026, comme l'an passé.

b) Demande subvention fonctionnement mairie déposée le 10/10/2025 : 179 000€
+ 25 000€ investissement projet terrasse et pergola Café d'Abord + 7000€ projet carnaval inclusif avec résidence d'artiste 4 semaines (marionnettes géantes 4 semaines avec partenaires (Maison d'Accueil Spécialisé, foyer Marc Boeuf, classes ULIS / SEGPA, centres de loisirs) + 3 000€ ouverture Café été 2026 "L'été Brassens" + 3 000€ séjour ados Bombannes.

c) Commentaires et analyse

Augmentation de la masse salariale avec le recrutement de Loïne (+ 12 000€), moins 5000€ (prime de l'État), soit + 7000€ d'augmentation + augmentation du salaire socle + 400€/salarié par an sur le salaire socle. Arrêt probable de l'aide de l'État en mars 2026 sur le salaire de Dellal, soit + 4000€.

Reprise sur fonds propres estimée : 7950€

Décision et vote du CA :

Dossier de subvention Mairie déposé le 10/10/2026.

2) Pre bilan des inscriptions et ateliers

Le 2/10/2025 : 452 adhérents pour un CA de 32 072€

- Rappel : (augmentation de 10% des cotisations ateliers conformément au CA du 06 mai 2025)
- 2 Ateliers fortement déficitaires
 - Chant Chorales I Kids Voids (41 en 2025, 29 en 2026) augmentation du déficit de 1306 €.
 - Guitare ados et adultes (29 en 2025, 20 en 2026) augmentation du déficit de 1338 €.
 - **En date du 02/10/2025** et sous réserve d'inscriptions, bilan à - **78 €euros** (+1185,5 €euros en 2025)

Décision et vote du CA :

Contrôle croisé Inscriptions / Participants **délai fin octobre 2025**

Analyse et décisions pour 2025 2026 suivant retour (novembre 2025)

Relance du Groupe de Travail Tarification et Ateliers (mars avril 2026)

Pré inscriptions en juin pour 2026

3) Copil Novembre 2025

- a) Rappel le jeudi 13 novembre 2025 à 10h30
- b) Réunion de préparation : le 03/10/2025 à 14h30

Décision et vote du CA :

Sans Objet

4) Renouvellement agrément (méthodologie) :

Étape	Période	Objectifs	Groupe de travail/Acteurs	Production
Phase 1 : Cadrage et Constitution du Groupe Moteur (Octobre - Décembre 2025)				
1.1. Identification du Groupe Moteur	Octobre - Nov. 2025	Constituer un groupe représentatif (adhérents, non-adhérents, bénévoles, salariés, administrateurs, partenaires) x 12 personnes	Direction & Équipe / Bureau	Outil : Cooptation, tirage au sort et appel à volontaires (newsletter, bouche à oreille, hors les murs).
1.2. Formation et Acculturation	Novembre - Déc 2025	Créer la cohésion, partager la méthode et les missions du Groupe Moteur ainsi que les enjeux liés au renouvellement d'agrément	Groupe Moteur (GM) + FD 33	Outil : "QUIZZ" sur les enjeux du renouvellement d'agrément + Validation retroplanning, outils, pôles de travail et implication de chacun
1.3. Lancement et Cadrage	13/11/2025	Valider la feuille de route, le calendrier et les moyens alloués.	COFIL de lancement	Feuille de route détaillée validée.
Phase 2 : Diagnostic Partagé (Janvier - Avril 2026)				
Cette phase permet de confronter l'évaluation (bilan) et la lecture du territoire (diagnostic) en mobilisant les pôles de travail du GM.				
2.1. Bilan projet précédent				
2.1.1. Bilan qualitatif et quantitatif	janvier 2026	Mesurer les écarts entre les objectifs et les résultats du dernier agrément.	GM + Salariés référents	Outil : Grille d'évaluation / Tableau de bord d'objectifs (avec indicateurs définis au préalable).
2.1.2. Analyse FFOM/SWOT	février 2026	Identifier collectivement les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces du Centre Social.	GM + Administrateurs	Outil : Atelier SWOT Modifié (visuel, post-it, par axe du projet précédent). Force / Faiblesses / Opportunités / Menaces
2.1.3. Bilan partenaires	février 2026	Identifier collectivement les Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces du Partenariat	Equipe + Partenaires (Benoit Beziade CTG, ConfluenceS)	Grille d'Evaluation Partagée et Speed dating
2.2. Données froides (analyse statistique)				
2.2.1. Collecte & Synthèse	janvier 2026	Réunir les données socio-démographiques (INSEE, CAF, CTG, ABS...).	Équipe de Direction + GM	Outil : Fiches "Portrait du territoire" (synthèse des indicateurs clés sur 1 page).
2.2.2. Mise en débat des données	février 2026	Interpréter les chiffres et croiser les réalités perçues.	GM + Partenaires (Ville, Éducation Nationale, Bailleurs, OASIS, CCAS, Secours Pop,,)	Outil : "Cartographie des Ressources et des Problématiques" (support visuel du territoire avec localisation des données).
2.3. Données chaudes (Paroles des habitants)				

2.3.1. Recueil de la Parole	mars 2026	Recueillir les besoins, attentes et initiatives des habitants (y compris les non-usagers).	GM + Équipe d'Animation	Outil : Micro-trottoirs thématiques, "Porteur de paroles hors les murs" (espace GB, sur les marchés, résidences bailleurs sociaux), photovoice, péripate, une café une idée, podcast, questionnaires, entretiens semi directifs, réunions tupperware, recette partagée, théâtre impro, etc...)
2.3.2. Restitution et Analyse Thématique	avril 2026	Synthétiser et hiérarchiser les besoins et les propositions des habitants.	GM + Habitants mobilisés	Outil : "Arbre à Problèmes/Arbre à Solutions" (transformer les difficultés repérées en objectifs d'action).
Phase 3 : Définition et Rédaction du Projet Social (Mai - Juillet 2026)				
3.1. Définition des Axes Stratégiques	mai 2026	Faire émerger et valider les orientations prioritaires du nouveau projet social.	GM + Administrateurs	Outil : "World Café" (rotation des participants sur des tables thématiques : Famille, Jeunesse, Seniors, Intergé, Lien Social...).
3.2. Élaboration des Fiches Actions	juin 2026	Décliner concrètement les axes en actions (objectifs, moyens, partenaires, évaluation).	GM + Salariés + Partenaires techniques	Outil : Fiches Actions "Qui Fait Quoi, Quand, Comment, Pourquoi ?" (format standardisé pour chaque action) + outils d'évaluation & indicateurs
3.3. Budgétisation & Consolidation	juillet 2026	Finaliser le budget prévisionnel et la cohérence des moyens humains et financiers.	Direction + GM + Bureau CA	Document : Budget prévisionnel (cohérent avec les nouvelles actions).
Phase 4 : Validation et Dépôt (Août - Octobre 2026)				
4.1. Rédaction et Mise en Forme	août 2026	Rédiger le document final de Projet Social (synthèse du diagnostic, axes, actions, moyens).	Direction + Rédacteur/Facilitateur	Document : Projet Social ASCO 2027-2030 (document final).
4.2. Validation Associative	Début Sept. 2026	Présenter et faire valider par le Conseil d'Administration.	Conseil d'Administration	Délibération du CA validant le projet.
4.3. Examen et Dépôt CAF	Fin Sept. 2026	Présenter le projet au Comité de Pilotage CAF et déposer le dossier complet.	COFIL final (CAF, Élus, Partenaires)	Dossier de renouvellement déposé avant la date limite (octobre 2026).

5) Divers

- Loto :décision CA sur ce qu'on fait cette année. 1 loto seniors, 1 loto famille ?
- Position équipe 1 seul Loto pour qu'il n'y ait pas de compétition, plus difficultés de solliciter des commerçants. Partage des bénéfices ?

Décision et vote du CA :

C'est à l'équipe de se prononcer en fonction du bilan qui a été fait.



Fin du CA (19h00) : Compte rendu fait, rédigé et approuvé en séance par toutes et tous les participant.e.s et pour mise en œuvre.

Marc VERDIER

Secrétaire CA ASCO



Conseil d'Administration du 06 juin 2025
Election du Bureau 2025 2026

Participant.e.s : Joëlle G.C., Maïthé S., Lucienne B., Nicole E., Patricia V. (visio), Daniel E., Quentin M., Marc V. (visio).

Excusé(e)s : Néant

Absents : Néant

Invités : Pierre Hadrien L. (visio)

Diffusion : Salarié(e)s, partenaires, membres du CA et mise en ligne sur site ASCO

Avertissements :

- Vu le nombre de points à traiter et fonction du temps imparti, le traitement, décision pourra se faire lors d'une réunion / bureau / direction.
- En l'absence de documents, de données incomplètes ou de remise tardive, le CA se réserve le droit de reporter le traitement d'un sujet.

Début CA : 09 h 45

1. Election et constitution du bureau

a. Candidats

- i. **Secrétariat** : Marc V. (secrétariat) et Nicole E. (vice secrétariat)
- ii. **Trésorerie** : Patricia V. (trésorerie) et Maïthé S. (vice-trésorerie)
- iii. **Présidence** : Joëlle G.C. (présidence) et Daniel E. (vice-présidence)

Fonctionnement bureau à gouvernance partagée pour 2025 2026

b. Élection du bureau par consentement mutuel

- i. **Présidente** : Joëlle GARRIGUE CARPENTIER
- ii. **Vice Président** : Daniel EMERIC
- iii. **Trésorière** : Patricia VERDIER
- iv. **Vice Trésorière** : Maïthé SILVESTRE
- v. **Secrétaire** : Marc VERDIER
- vi. **Vice secrétaire** : Nicole EMERIC

c. Membre associatif sollicité

- i. Secours Populaire

2. Axes de réflexions "Priorités" et fonctionnement pour la rentrée 2025 / 2026

- a. Renouvellement du projet social 2026 - 2029
- b. Refonte des statuts pour Assemblée Générale 2025, Groupe de Travail en cours d'initialisation.
- c. Refonte du Règlement Intérieur (...approuvé à nouveau par le Conseil d'Administration, puis re diffusé aux membres du Conseil d'Administration. Un affichage est effectué en permanence Article 6). Groupe de Travail en cours d'initialisation.

3. Récapitulatif des membres du Conseil d'Administration 2025-2026

a. Membres adhérents

- i. **Présidente** : Joëlle GARRIGUE CARPENTIER
- ii. **Vice Président** : Daniel EMERIC
- iii. **Trésorière** : Patricia VERDIER
- iv. **Vice Trésorière** : Maïthé SYLVESTRE
- v. **Secrétaire** : Marc VERDIER
- vi. **Vice secrétaire** : Nicole EMERIC
- vii. **Administrateurs** : Lucienne BREN, Quentin MIAS
- viii. **Secours Populaire** (membre associatif)

b. Membres de droit

- i. **Karine Guérin** (Mairie)
- ii. **Bruno Cristofoli** (Mairie)
- iii. **Thierry Godard** (Département)
- iv. **Marion Seguy** (CAF)

c. Membres associé.e.s

- i. **Théo BOUKKADIAT - MARCHAT**
- ii. **Nawal HEMARD**
- iii. **Marina HERNANDEZ**

Fin du CA 11 h 00 : Compte rendu fait, rédigé et approuvé en séance par toutes et tous les participant.e.s pour mise en œuvre

Nota

Les membres de droit CAF souhaitent être informés aux CA mais seront attentifs aux comptes rendus.

Nous pouvons les inviter pour un CA si des thèmes les concernent directement et si nous le pensons nécessaire.



Conseil d'Administration ASCO du 19 Février 2025

Participants : Joëlle G.C., Maithé S., Patricia V., Nicole E., Lucienne B., Annie L. (SP), Daniel E., Danielle E. (Fede), Quentin M., Théo M., Marc V.

Excusés : Karine G., Bruno C. (Mairie SMJ), Thierry G. (CD), Josette L. (SP), Anne R. (Fede).

Absents : Carla-Marie

Invités : Pierre Hadrien L.

Diffusion : Salarié(e)s, partenaires, membres du CA et mise en ligne sur site ASCO

Avertissements :

- Vu le nombre de points à traiter et fonction du temps imparti, le traitement, décision (à titre très exceptionnel) pourra se faire lors d'une réunion / bureau / direction.
- En l'absence de documents, de données incomplètes ou de remise tardive, le CA se réserve le droit de reporter le traitement d'un sujet

1) GRH

a) Poste d'Accueil fin de contrat le 27/03/2025

i) Demande de la titulaire en poste :

- (1) paiement de ses congés 13 jours maximum en fin de contrat

Décision et vote du CA :

Acceptation à la majorité

ii) Proposition par la Direction d'une candidate

- (1) Contrat à durée déterminée en CDD de 12 mois 24h/s à partir du 24 mars 2025 : option ++ pour bénéficier du PEC de la part de pôle emploi (de plus en plus restreint).
- (2) Période d'immersion du 10 mars 2025 au 20 mars 2025

(3) Horaires, ouverture public et administratif interne

*Nota : Sous réserve de modification lors de la signature

Lundi			0:00	14:00	18:30	4:30	4:30
Mardi	10:00	12:30	1:30	14:00	18:30	7:00	8:30
Mercredi	10:00	12:30	1:30	14:00	18:30	7:00	8:30
Jeudi	10:00	12:30	1:30	14:00	17:00	5:30	7:00
Vendredi			0:00			0:00	0:00
Samedi			0:00			0:00	0:00

(4)

iii) Fiche de poste vue en GT Travail Direction / Bureau

iv) Proposition de pesée du poste voir ci dessous

	Critères	Positionnement	Points
1	Formation requise	3	15
2	Complexité de l'emploi	2	5
3	Autonomie	2	5
4	Dimensions relationnelles avec le public accueilli	3	7
5	Responsabilités financières	2	2
6	Responsabilités dans la gestion des ressources humaines	1	0
7	Sécurité des personnes et des matériels de l'entreprise	1	0
8	Contribution au projet de l'entreprise	2	10
PESÉE DE L'EMPLOI			44

Décision et vote du CA :

Acceptation à la majorité (voir *)

Nota : En attente de retour de la candidate



b) Développement Projet PS Jeunes

- i) Proposition par la Direction d'embauche d'un candidat comme animateur supplémentaire sur la jeunesse en CDD 10 mois, 0,6 ETP pour développer projet PS jeunes
- ii) A partir de septembre 2025

Décision et vote du CA :

Accord favorable, en attente de propositions, définitions.

2) Finances

- a) Nombre adhérents à date : 503 soit 39 891€ (cotisations + adhésions)
- b) Compte de résultat anticipé 2024 : + 20 000€ (à conforter)
- c) Budget prévisionnel 2025 (version provisoire) : - 18 000€ 🙄

Décision et vote du CA :

Sans objet

Etablir Budget Prévisionnel / Réel pour suivi

3) Travaux Espaces Georges Brassens

- a) Sécurisation des abords le soir en fin d'activités
 - i) Proposition d'installer des lumières à détection de mouvements
=> Pierre va faire une demande à la mairie
- b) Rencontre avec les services techniques sur les travaux : faire un point sur les travaux et projet de pergola.

Décision et vote du CA :

Sans objet



4) Dates Importantes dans votre calendrier

a) Date du Copil : lundi 17 mars 16h30

b) Informations sur la date de l'AG et le rétroplanning (actualisation)

- i) AG Asco : 5 juin
- ii) Convoc AG : 22 mai
- iii) CA validation comptes : 22 avril
- iv) Rencontre atelier FD / comptes : Commissaire aux comptes
- v) Intervention atelier FD / comptes :

c) Retro-planning renouvellement agrément dépôt 2026 (actualisation)

- i) nov/déc 2026 : Dépôt dossier
- ii) oct/nov 2026 : COPIL 3 validation projet social iii) sept/oct 2026 : CA validation Projet social 2027-2030
- ii) mai/juin 2026: Rédactions des fiches actions
- iii) avril/mai 2026 : COPIL 2 validation des axes vi) mars/avril 2026 : Définition des axes vii) fév/mars 2026 : Diagnostic partagé
- ivi) jan/fev 2026 : Evaluation du projet précédent
- v) nov/déc 2025 : COPIL 1 agrément avec Confluences ??
- vi) sept/oct 2025 : Sensibilisation adhérents + constitution Groupe Moteur

Décision et vote du CA :

Sans objet

5) Autres

a) Mobilisation départementale 20 février/centres sociaux de Gironde
Fermeture de l'ASCO, affiches, facebook, mail aux adhérents pour informer et proposer de nous accompagner à la préfecture. Patchwork, cantoche, CLAS.
Laurent et Pierre ok pour aller à la préfecture.
Information aux adhérents fait le 05 février par mail

b) Rappel groupe de tarification à planifier (PHL)



Fin du CA (18h00 - 18h00) : Compte rendu fait (Pierre et Marc), rédigé et approuvé en séance par toutes et tous les participant.e.s et pour mise en œuvre.

Nota

Les membres de droit CAF souhaitent être informés aux CA mais seront attentifs aux comptes rendus.

Nous pouvons les inviter pour un CA si des thèmes les concernent directement et si nous le pensons nécessaire.



Conseil d'Administration ASCO du 29 Octobre 2024

Participants : Joëlle G.C., Maithé S., Patricia V., Daniel E., Marc V., Theo M.

Excusés : Karine G., Bruno C. (Mairie SMJ), Thierry G.(CD), Lucienne B., Quentin M., Nicole E., Josette L. (SC)

Absents : Carla-Marie

Invités : Pierre-Hadrien L.

Diffusion : Salarié(e)s, partenaires, membres du CA et mise en ligne sur site ASCO

Avertissements :

- Vu le nombre de points à traiter et fonction du temps imparti, le traitement, décision pourra se faire lors d'une réunion / bureau / direction.
- En l'absence de documents, de données incomplètes ou de remise tardive, le CA se réserve le droit de reporter le traitement d'un sujet

1) Avancement, suivi des affaires et projets

a) Proticia

- + 20% l'année prochaine (TVA)
- Le prestataire ACTEIS (photocopieuses) propose le même genre de service . Pierre a demandé un devis mais il n'est toujours pas arrivé (au 21/10).

Décision et vote du CA :

- Proposition de continuer avec Proticia en réduisant le nombre d'interventions par an dans le contrat de base à 3 interventions par an au lieu de 5.
- A négocier, report de prestations 2024 sur 2025 .
- Voir si prestations supplémentaires au même tarif ?

Pierre va le rencontrer et voir ce qu'il peut nous proposer en fonction des besoins de l'ASCO.

2) Prestataires 2024 2025

Tous les prestataires (associatifs et auto-entrepreneurs) sont en convention, à savoir :

- Associatifs : Bernadette (Yoga), Aymeric (théâtre d'impro)
- Auto-entrepreneurs : Franck (guitare), Stéphanie (chant), Hélène (Yoga mercredi), Muriel (Sophrologie), Nathalie (Qi Gong), Remy (arts graphiques), Aaron (Anglais)

Pierre est dans l'attente d'une réponse de l'URSSAF concernant le conventionnement (préparée par l'association en concertation avec le prestataire, signée par les 2 parties) vs la contractualisation (préparé par le prestataire et accepté ou non par l'association). A ce jour et depuis que Pierre est en poste, c'est toujours l'ASCO qui préparait les conventions.

Qui en contrats : personne car une convention est une forme de contrat accepté et signé par les 2 parties.

Question sur le bénévolat de certains prestataires : question posée à l'URSSAF, en attente de réponse.

Décision du 29 octobre 2024 :

Mise en oeuvre de conventions dans l'attente réponse URSSAF

a) Pre bilan inscriptions, ateliers

- 448 adhérents pour 38 000€ de Chiffre d'Affaire
- Chiffres par ateliers :

	2023-2024	2024-2025	% évolution
Anglais	7	8	+ 15%
Chant / Chorale / Teens et kids Voice	49	43	- 14%
Graphisme	11	13	+ 18%
Guitare ados & adultes	34	30	- 13 %
Sophrologie	9	8	- 12%
Qi Gong	19	5	- 380%
Théâtre (primaire, collège)	16	12	- 33%
Yoga merc	13	15	+ 15%
Yoga vend 1 & 2	20	19	- 5%
Couture - Patchwork	35	32	- 9%
Café des livres	8	11	+ 37%
TOTAL	221	196	- 13%

Décision et vote du CA :

- Qi-Gong à re-dynamiser et analyse
- Passage dans les ateliers Equipe-CA sur le mois de novembre pour prendre “la température” des ateliers.
-

3) GRH

- a) Seniors isolés
 - Embauche en CDD de 10 mois de Mme DK
 - Mise en oeuvre à partir d’octobre 2024
- b) Entretiens individuels du 18 au 26/11 avec nouvelle grille d’évaluation.

Décision et vote du CA :

Sans objet

4) Finances

- a) Gestion des cartes, proposition note de service du Directeur :
 - Validation effective “note de service” le 29 octobre 2024, à diffuser => Pierre-Hadrien
- b) Suivi gestion, (CA/direction) mise en place et planning
 - Daniel, Marc, Directeur.
 - Présentation prévisionnel budget actualisé le 20 octobre 2024

Décision et vote du CA :

- Globalement les finances sont conformes aux attentes mis à part le département dont les financements sur projets sont en baisse.

5) Rappel confidentialité

- Effectif



6) Agrément :

- mail Stéphanie FAUQUET du 28 octobre 2024 / renouvellement agrément pour fin décembre 2025
 - a) information à confirmer : Pierre va faire le point avec Stéphanie FAUQUET et la mairie
 - b) Retro-planning renouvellement agrément si dépôt en 2025
 - i) nov/déc 2025 : Dépôt dossier
 - ii) oct/nov 2025 : COPIL 3 validation projet social
 - iii) sept/oct 2025 : CA validation Projet social 2026-2029
 - iv) mai/juin 2025: Rédactions des fiches actions
 - v) avril/mai 2025 : COPIL 2 validation des axes
 - vi) mars/avril 2025 : Définition des axes
 - vii) fév/mars 2025 : Diagnostic partagé
 - viii) jan/fev 2025 : Evaluation du projet précédent
 - ix) nov/déc 2024 : COPIL 1 agrément avec Confluences ??
 - x) sept/oct 2024 : Sensibilisation adhérents + constitution Groupe Moteur
- + courrier aux adhérents pour information (Joëlle et Pierre)**

7) Copil du 09 décembre 2024

- a) Retour des partenaires
- b) Préparation en cours

8) Autres

- a) Rappel règles sanitaires, non abordé => Report

Fin du CA (16h - 18h15) : Compte rendu fait, rédigé et approuvé en séance par toutes et tous les participant.e.s et pour mise en œuvre.

Nota

Les membres de droit CAF souhaitent être informés aux CA mais seront attentifs aux comptes rendus.

Nous pouvons les inviter pour un CA si des thèmes les concernent directement et si nous le pensons nécessaire.



Conseil d'Administration du 28 juin 2024

Election du Bureau

Participants : Joëlle G.C., Maithé S., Lucienne B., Patricia V., Daniel E., Marc V.

Membres associés :

Excusé(e)s : Karine G., Bruno C. (Mairie SMJ), Josette L. Quentin M.

Absents : Carla M., Théo BM.

Invités : Pierre Hadrien L.

Diffusion : Salarié(e)s, partenaires, membres du CA et mise en ligne sur site ASCO

Avertissements :

- Vu le nombre de points à traiter et fonction du temps imparti, le traitement, décision pourra se faire lors d'une réunion / bureau / direction.
- En l'absence de documents, de données incomplètes ou de remise tardive, le CA se réserve le droit de reporter le traitement d'un sujet

Début CA : 10h30

1. Election et constitution du bureau

a. Candidats

- i. **Secrétariat** : Marc (secrétariat) et Quentin et Lucienne (vice secrétariat)
- ii. **Trésorerie** : Patricia (trésorerie) et Maithé (vice-trésorerie)
- iii. **Présidence** : Joëlle (présidence) et Daniel (vice-présidence)

Fonctionnement bureau à gouvernance partagée

b. Election du bureau par consentement mutuel

- i. **Présidente** : Joëlle
- ii. **Vice Présidente** : Daniel
- iii. **Trésorière** : Patricia
- iv. **Vice Trésorière** : Maithé
- v. **Secrétaire** : Marc
- vi. **Vice secrétaire** : Quentin et Lucienne

c. Membre associatif sollicité

- i. Secours Populaire

2. Axes de réflexions "Priorités" et fonctionnement pour la rentrée 2024 / 2025

- a. Favoriser les liens intergénérationnels
- b. Reconnaissance des bénévoles
- c. Renouvellement projet social 2026-2029
- d. RT Bureau Direction / CA, fonctionnement et périmètre (point d'avancement, préparation CA, questions urgentes à traiter avec possibilité de prendre des décisions si besoin)
- e. Refonte des Statuts pour Assemblée Générale 2025 (commencer le Groupe de Travail mi-octobre)
- f. Refonte du Règlement Intérieur (*...approuvé à nouveau par le Conseil d'Administration, puis re diffusé aux membres du Conseil d'Administration. Un affichage est effectué en permanence Article 6*).

3. Récapitulatif des membres du Conseil d'Administration 2024-2025

a. Membres adhérents

- i. **Présidente** : Joëlle Garrigue-Carpentier
- ii. **Vice Présidente** : Daniel Emeric
- iii. **Trésorière** : Patricia Verdier
- iv. **Vice Trésorière** : Maithé Silvestre
- v. **Secrétaire** : Marc Verdier
- vi. **Vice secrétaire** : Quentin Mias et Lucienne Bren
- vii. **Administratrice** : Carla Marie Van Den Abeele
- viii. **Secours Populaire** (membre associatif)

b. Membres de droit

- i. **Karine Guérin** (Mairie)
- ii. **Bruno Cristofoli** (Mairie)
- iii. **Thierry Godard** (Département)
- iv. **Marion Seguy** (CAF)

c. Membre associé

i. Théo Bouakkadia-Marchat

Fin du CA à 11h40 : Compte rendu fait (Pierre Hadrien L., Marc V.), rédigé et approuvé en séance par toutes et tous les participant.e.s pour mise en œuvre

Nota

Les membres de droit CAF souhaitent être informés aux CA mais seront attentifs aux comptes rendus.

Nous pouvons les inviter pour un CA si des thèmes les concernent directement et si nous le pensons nécessaire.

Conseil d'Administration ASCO du 10 Juin 2024

Participants : Karine G. (Mairie SMJ), Joëlle G.C., Maithé S., Patricia V., Lucienne B., Josette L., Quentin M., Marc V.

Membres associés : Daniel E.

Excusé(e)s : Anne R. (Fede), Bruno C. (Mairie SMJ).

Absents :

Invités : Muy Hour B. , Pierre Hadrien L. Annick L. (Fede), Laurent C.

Diffusion : Salarié(e)s, partenaires, membres du CA et mise en ligne sur site ASCO.

Avertissements :

- Vu le nombre de points à traiter et fonction du temps imparti, le traitement, décision pourra se faire lors d'une réunion / bureau / direction.
- En l'absence de documents, de données incomplètes ou de remise tardive, le CA se réserve le droit de reporter le traitement d'un sujet

1) Arrêté des comptes 2023 pour AG 2024 (Pierre Hadrien, Muy Hour)

Présentation effective le lundi 10 juin 2024 par Mme Annick LUSSAC (Comptabilité Fédération)

Présentation du compte de résultat, du bilan et de l'annexe 2023

Résultat exercice 2023 :

Excédent de 15346.63 € dont 34 % d'augmentation des Produits de l'Association entre 2022 et 2023, lié à l'augmentation de l'activité de l'ASCO.

Faits marquants :

TOTAL DES ACHATS + 48,68% qui correspond à la reprise de l'activité post covid et qui est compensé par des produits plus importants

TOTAL DES SERVICES EXTÉRIEURS + 55,02% idem ci dessus (reprise activité).

Séjours jeunesse + séjours seniors + séjours famille + intervenants extérieurs

TOTAL AUTRES CHARGES EXTERNES - 39,37%

TOTAL IMPÔTS-TAXES-VERSEMENTS ASSIMILÉS + 37,58%

Entretien et réparation du matériel de transport +267,07 % correspond aux dégâts de grêle compensés par produits assurances.

Commentaires :

- Forte augmentation de certains postes, le conseil d'administration regrette l'absence de précisions.

- Financement association pour 5.19 mois (valorisation sur exercice 2023 uniquement) hors événements spéciaux,
- Recommandations Fédération et Mairie, 3 mois critiques, 6 mois idéal.
- L'asco présente une bonne santé financière.

- Le ratio de vétusté montre que notre matériel immobilisé est vétuste et qu'il convient de continuer à le renouveler régulièrement. Les investissements d'aménagement du Café vont certainement améliorer ce ratio en 2024.
- Le résultat d'exploitation passe de - 4207€ en 2022 à 5235€ en 2023.

Perspectives 2024 suite présentation :

- Point d'attention sur l'équilibre entre l'augmentation des charges liées à l'augmentation de l'activité et l'augmentation des produits

Lors du débat la trésorière demande aux administrateurs de donner quitus à la vice présidence pour sa gestion et de l'autoriser à présenter le bilan, le compte de résultat et l'annexe lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire

Décision du CA (10/06/2024) :

Le Conseil d'Administration à l'unanimité des membres, arrête le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice 2023 et donne quitus à la vice présidente pour sa gestion et l'autorise à présenter ces documents financiers lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27/06/2024.

2) Revue AG du jeudi 22 juin 2023

- a) Administrateurs démissionnaires : personne ne démissionne
 -

- b) Membre sortant(e)
 - Marc VERDIER

- c) Candidates au CA
 - Marc VERDIER
 - Daniel EMERIC
 - Potentielle candidate : Carla-Marie VAN DEN ABEELE

- d) Membre associatif sollicité
 -

- e) Membres associés sortants (en information)
 -

Décision et vote du CA :

Sans objet

Fin du CA (16h00 - 17h30) : Compte rendu fait, rédigé en séance par toutes et tous les participant.e.s et pour mise en œuvre.

Revue complémentaire fait le 13 Juin (Pierre Hadrien / Marc)

Nota

Les membres de droit CAF souhaitent être informés aux CA mais seront attentifs aux comptes rendus.

Nous pouvons les inviter pour un CA si des thèmes les concernent directement et si nous le pensons nécessaire.

Procès verbal du Conseil d'Administration ASCO du 28 mars 2024

Participants : Joëlle G.C., Maithé S., Patricia V., Lucienne B., Marc V.

Membres associés : Nicole G., Daniel E.,

Excusés : Karine G., Bruno C. (Mairie SMJ), Lacra P. (MA) Quentin M.

Absents :

Invités : Muy-Hour, Pierre Hadrien L.

Diffusion : Salarié(e)s, partenaires, membres du CA et mise en ligne sur site ASCO

Avertissements :

- Vu le nombre de points à traiter et fonction du temps imparti, le traitement, décision pourra se faire lors d'une réunion / bureau / direction.
- En l'absence de documents, de données incomplètes ou de remise tardive, le CA se réserve le droit de reporter le traitement d'un sujet

1) Présentation du Budget Prévisionnel 2024

a) Présentation par Pierre Hadrien (Directeur) et Questions / Réponses en séance

a) Commentaires

=> Evolution des adhésions par rapport à 2023 : + 4% d'augmentation de produits des adhésions entre la saison 2022/2023 et saison 2023/2024.

=> Activités en augmentation + 17% d'évolution entre la saison 2022/2023 et 2023/2024 suite à un meilleur remplissage des ateliers (guitare, Qi Gong, Yoga).

=> Montant de l'augmentation du budget suite nouvelle revalorisation des salaires + 31 % de la masse salariale globale

Attention car ce % d'augmentation prend en compte la fin de la Mise à disposition de Régine par la mairie compensée en subvention à euros constant 32 000€ / année 2024 (10 mois) qui permet de couvrir le poste de comptable et d'accueil.

Sur l'ensemble du personnel permanent présent en 2023 (Laurent, Christine, Esther, Cyril et Pierre), augmentation de **10%** de la masse salariale entre 2023 et 2024 soit de 219 228€ à 240 961€

=> Pilotage Logistique en déficit - **8 988 €**

=> Pour un budget à l'équilibre pris sur fond propre de - **4 409 €** à risques et à conforter.

Nota : montant limité par le bénéfice des activités.

Nous avons pris en compte les informations connues des subventions octroyées par la mairie envoyées ce jour.

Dans ce prévisionnel 2024, l'embauche d'un animateur PS jeunes supplémentaire a été écartée.

Décision et vote du CA :

- Approbation par le CA du budget prévisionnel 2024
- Réflexion sur le partage des bénéfices et sur le budget jeunesse (tarification), de ce fait la prise sur fonds propres peut être modifiée.
- Suivi gestion budgétaire régulière à planifier.

2) Informations sur la date de l'AG et le rétroplanning

- a) AG Asco : jeudi 27 juin 2024 17h
- b) Convoc AG : 13 juin 2024
- c) CA validation comptes : 10 juin 2024
- d) Rencontre atelier FD / comptes : 10 juin 2024 (horaire à définir)
- e) Commissaire aux comptes : 6 juin 2024
- f) Intervention atelier FD / comptes : semaine 20, du 13 au 17 mai
- g) COPIL ASCO : 18 avril à 10h30
- h) Intervention immo & amortissement : fait le 22/01/2024

3) Sujets en cours et à venir

- a) Présentation projet famille / Christine
- b) Rencontre Eric POULLIAT député : le 8 avril
- c) Rencards de ConfluenceS : demande un peu tardive, compliqué pour s'organiser
- d) Préparation AG

Fin du CA (14h-16h) : Compte rendu fait et rédigé avec le directeur, approuvé en séance par toutes et tous les participant.e.s et pour mise en œuvre.

Revue des éléments avant diffusion le 03 avril 2024 (Direction et bureau)

Nota

Les membres de droit CAF souhaitent être informés aux CA mais seront attentifs aux comptes rendus.

Nous pouvons les inviter pour un CA si des thèmes les concernent directement et si nous le pensons nécessaire.

Conseil d'Administration ASCO du 02 Février 2024

Participants : Joëlle G.C., Maithé S., Patricia V., Karine G. (Mairie SMJ), Anne R. (FedeCsx33), Lucienne B., Quentin M., Marc V.



Membres associés : Nicole G., Lacroix P., Daniel E., Sylvie S.

Excusés : Bruno C. (Mairie SMJ), Josette L. (SPop)

Absents :

Invités : Pierre Hadrien L. , Laurent C.(sur appel)

Diffusion : Salarié(e)s, partenaires, membres du CA et mise en ligne sur site ASCO

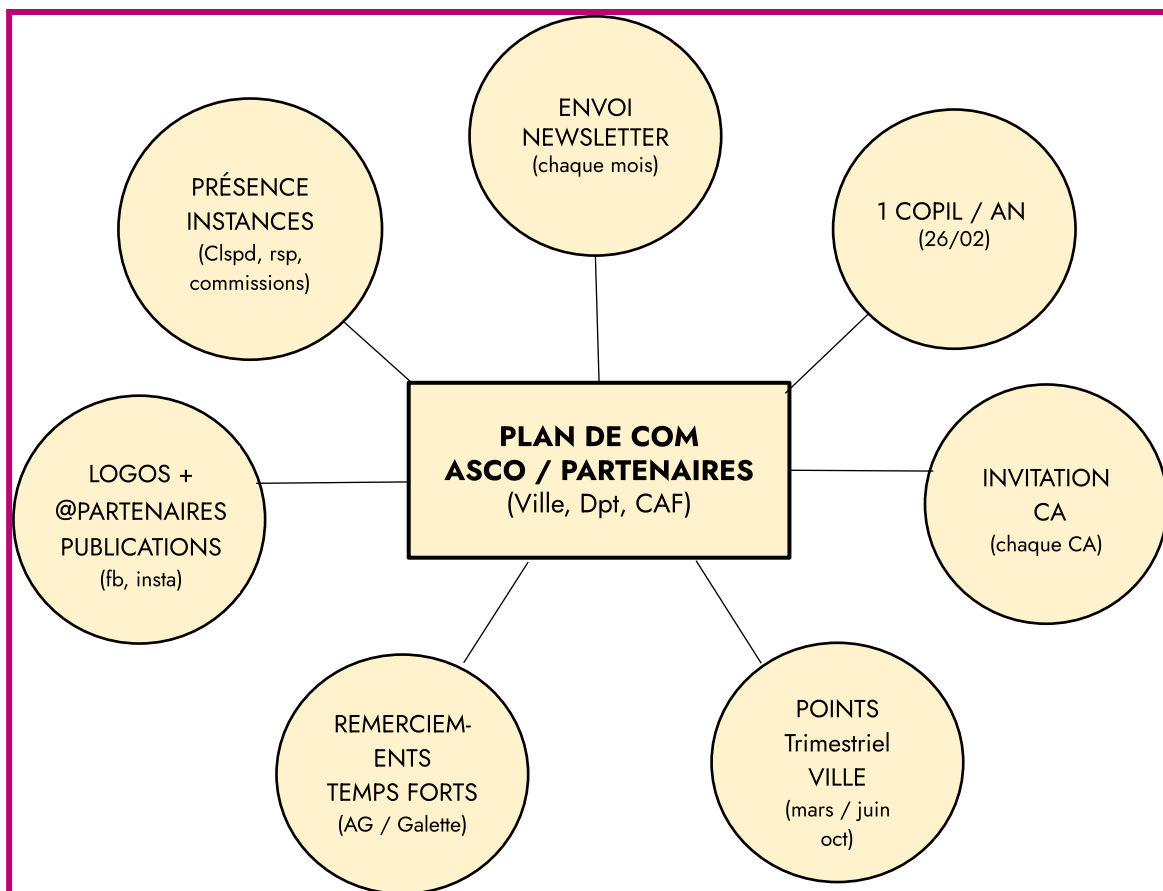
Avertissements :

- Vu le nombre de points à traiter et fonction du temps imparti, le traitement, décision pourra se faire lors d'une réunion / bureau / direction.
- En l'absence de documents, de données incomplètes ou de remise tardive, le CA se réserve le droit de reporter le traitement d'un sujet

Introduction : Tour de table des participants et des membres associés

1) Communication Visibilité ASCO / partenaires (Pierre)

- a) Plan de communication
- b) Moyens de communication



Décision et vote du CA :

Question : 1 ou 2 Copil* (pilotage et financier) ?

*Point entre la structure et les partenaires

Pas de décision du CA ce jour, à mettre en oeuvre (planning, suivi)

Retours par Compte Rendu

Nota : Tenir compte de la complémentarité Centre Sociaux / Ville de St Médard En Jalles

2) Finances Budget prévisionnel 2024 (Pierre)

=> Outil de suivi du budget

Présentation des documents

=> Avancement et perspectives, date de présentation (CA) et de remise aux partenaires

- a) Montant de l'augmentation du budget suite nouvelle revalorisation des salaires environ 10 %
=> A valoriser avec précision
- b) Estimation montant 2023/2024 surprise sur fond propre ASCO
=> Non présenté

A reprendre ultérieurement après finalisation.

Commentaires, décision et vote du CA :

Documents de suivi effectif

=> Budget prévisionnel 2023 2024

=> Suivi de financement et versements ASCO 2024

Fait marquant, uniformisation des données, transparence

Mise en oeuvre effective, voir diffusion / communication vers CA (groupe de suivi)

Pas de décision du CA ce jour

3) Ventilation financement lave-vaisselle pour le café (Laurent et Pierre)

a) Bilan Subventions / Investissements

=> Présentation Tableau Analytique, solde 2500 Euros à conforter

b) Le mot du directeur

*“Pour le bilan du Café, la caisse enregistreuse enregistre 4700€ de recettes sur 2023 - 1000€ (forum des asso pour séjour famille) - 120€ spectacle ados (paiement Stéphanie) - 130€ (paiement de la prof danse et lumières) - 620€ (Carnaval projet jeunesse) soit 2830€ de recettes hors actions d'autofinancement auxquelles on retranche 1/3 de prix des matières premières soit **1887€** de bénéfices environ, remise sur fonds propres de l'association (ASCO).”*

c) Bilan global

=> A financer Lave Vaisselle 1240 Euros

Décision et vote du CA :

Achat repris sur fonds propres ASCO suite bénéfice (1887 Euros) du Café d'Abord avec participation de la Ville (demande à ajouter).

4) Invitation de Laurent pour Compte rendu de la formation et premiers éléments du règlement intérieur du café

a) Organiser un événement au Café d'Abord

Présentation du document

b) Règles sanitaires et hygiène

En cas de vente ou de de distribution alimentaire

c) Dates d'application

A définir

d) Reste à faire, planning, autre

A définir et statuer

Commentaires du CA :

Proposition de distinguer la vente et l'utilisation générale (fonctionnement interne)?

A partager avec le Collectif Café, l'Équipe, Collectifs, quels retours ?

Voir avec le Centre Social Ricochet du Bouscat

Pas de décision du CA ce jour

Fin du CA (14h-16h30) : Compte rendu fait, rédigé et approuvé en séance par toutes et tous les participant.e.s et pour mise en œuvre.

Nota

Les membres de droit CAF souhaitent être informés aux CA mais seront attentifs aux comptes rendus.

Nous pouvons les inviter pour un CA si des thèmes les concernent directement et si nous le pensons nécessaire.

Conseil d'Administration ASCO du 17 février 2023

Participants : Joëlle G.C., Maithé S., Patricia V., Marc V.,

Membres associés : Laurence G., Nathalie C., Didier L

Excusés : Karine G., Bruno C. (Mairie SMJ), Chantal D.,

Absents :

Invités : Laurent C., Pierre Hadrien L.

Diffusion : Salarié(e)s, partenaires, membres du CA et mise en ligne sur site ASCO

Les membres de droit CAF souhaitent être informés des CA mais seront attentifs aux comptes rendus.

Nous pouvons les inviter pour un CA si les thèmes les concernent directement et si nous le pensons nécessaire.

Avertissements :

- Vu le nombre de points à traiter et fonction du temps imparti, le traitement, décision pourra se faire lors d'une réunion / bureau / direction.
- En l'absence de documents, de données incomplètes ou de remise tardive, le CA se réserve le droit de reporter le traitement d'un sujet

1) Information de branche sur négociations 2024 et impacts

- a) Nouvelle méthode de calcul de points avec une base socle pour tout le monde
- b) En complément, salaire additionnel en fonction de critères, de l'expérience professionnelle, de l'ancienneté dans la branche et des compétences (formation)
- c) Ajout d'un nouveau critère : dimension relationnelle avec l'accueil public
=> Incidences non connues à ce jour

Décision et vote du CA :

A suivre à réception des informations

2) Télétravail ASCO

Motivation de la demande :

Deux jours par semaine maximum en fonction des besoins du service dans le cas de traitement des tâches administratives, professionnelles.

- a) Revue des documents
- b) Modalités
- c) Mise en oeuvre

Décision et vote du CA :

Accord du CA pour la pratique du télétravail à titre occasionnel sans incidence sur les activités, présence et accueil de la structure.

Télétravail au domicile du salarié ou dans tout autre lieu choisi en concertation avec son employeur comme exemple un espace de coworking.

3) Formation HACCP (vente de boissons)

Présentation de Laurent C. et revue du document

Rappel du cadre légal (vente) :

Une association peut ouvrir une buvette temporaire pour vendre des boissons des groupes 1 et 3 à condition d'avoir obtenu l'autorisation du maire de la commune dans laquelle sera situé le débit de boissons.

L'association peut obtenir 5 autorisations annuelles maximum.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F24345>

But :

Licence petite restauration pour être aux normes dans le cadre des activités "Café" concernant la vente de l'alcool

Décision et vote du CA :

01. Mise en oeuvre de la formation HACCP (pris en charge par organisme)
02. Accord pour demande obtention licence petite restauration avec formation (pris en charge par organisme)
03. Evaluation des exigences, obligations => Laurent
04. Définition des événements avec vente d'alcool => Pierre / Laurent
05. Modalités de mise en œuvre avec revue des points ci-dessus
06. Etablissement d'un règlement intérieur au Centre Social

Nota : A traiter ultérieurement événements conviviaux (galette, Assemblée Générale, réunions associatives) ou de temps de repas type auberge espagnole

4) Processus Inscriptions ateliers / sorties / séjours

Restitution groupe de travail du 09 février 2023 constitué de salariés, membres du CA et bénévoles.

a) Q : accepte-t-on les personnes qui viennent inscrire leurs ami(e)s à une activité / sortie / séjour si elles payent pour eux ?

R : Non, uniquement adhésion famille (enfants, petits enfants), traitement des exceptions par le référent de l'activité.

b) Q : Formalise-t-on : une inscription est actée que si elle est payée ?

R : OUI, paiement en espèces, chèques, virements pour régler et valider

c) Q : Peut-on participer à une activité, stage ponctuellement si on est pas adhérent ? cf Yoga, formation numérique ?

R : La première fois OUI pour découverte et ensuite adhésion pour les sessions suivantes.

Quel que soit le thème.

d) Modalités

Liste des participant(e)s à fournir lors de la sortie, événement.

Préciser que les personnes ne sont pas forcément prioritaires si elles ont déjà fait une sortie avant.

Décision et vote du CA :

Nouvelle formulation de ces décisions dans le cadre de la diffusion

- Avec la newsletter ASCO de mars 2023
- A inclure sur le site de l'ASCO
- Lors des collectifs
- A inclure dans documents d'accueil

5) Planning prévisionnel des prochains groupes de travail

Sujet non abordé à reprendre en avancement Direction / Equipe / CA

6) Actions Courtes (GT) à venir

- a) Espace documents de référence existant à compléter
- b) Mise à disposition des comptes rendus de CA (anciens) auprès des membres du bureau et des salariés

Date du prochain CA : le mardi 07 mars à 11h00

Ordre du jour : Présentation et vote du budget prévisionnel 2023

Fin du CA 19h:

Compte rendu fait, rédigé et approuvé en séance par toutes et tous les participant.e.s et pour mise en œuvre.

Conseil d'Administration ASCO du 28 Avril 2023

Participants : Karine G. (Mairie SMJ), Joëlle G.C., Maithé S., Chantal DL., Quentin M., Marc V.

Membres associés :

Excusés : Bruno C. (Mairie SMJ), Patricia V., Nathalie C., Laurence C. , Didier L.

Absents :

Invités : Pierre Hadrien L.

Diffusion : Salarié(e)s, partenaires, membres du CA et mise en ligne sur site ASCO

Avertissements :

- Vu le nombre de points à traiter et fonction du temps imparti, le traitement, décision pourra se faire lors d'une réunion / bureau / direction.
- En l'absence de documents, de données incomplètes ou de remise tardive, le CA se réserve le droit de reporter le traitement d'un sujet

1) Compte rendu Groupe de Travail Tarification

1-1 Enjeux :

- a) Réajustement dû à inflation et équilibre budgétaire de l'ASCO
- b) Revoir les tranches de QF pour une meilleure équité
- c) Harmoniser et simplifier notre grille tarifaire d'atelier,
- d) Avoir une meilleure visibilité et transparence auprès des adhérents
- e) Préparer une tarification compatible avec un futur logiciel de gestion des adhérents

1-2 Retour des décisions validés par le groupe

- a) Validation de l'ajout de 2 tranches de Quotient familial : une tranche haute (2100-9999) et une tranche basse (0-600)
- b) Validation d'une adhésion individuelle à 10€ avec un maximum de 20€ par famille, sachant qu'une adhésion mineure nécessite obligatoirement une adhésion d'un représentant légal. Exit les adhésions familles.
- c) Validation d'un pourcentage de réduction à partir d'un prix plafond des ateliers en fonction
 - i) de la jauge d'adhérents max par atelier
 - ii) si l'atelier est dispensé par un intervenant extérieur ou un bénévole

	QF 7 +2100	QF 6 1801-2100	QF 5 1501-1800	QF 4 1201-1500	QF 3 901-1200	QF 2 601-900	QF 1 0-600
% de réduction / au plafond		10%	20%	30%	40%	50%	60%
Atelier bénévole extérieur	0	0	0	0	0	0	0
Ateliers bénévoles intérieur	60	54	48	42	36	30	24
Ateliers pro (jauge 15 à 25)	220	198	176	154	132	110	88
Ateliers pro (jauge 7 à 15)	290	261	232	203	174	145	116
Ateliers pro (jauge < 7)	320	288	256	224	192	160	128

- d) Validation que les ateliers extérieurs dispensés par bénévoles restent gratuits
- e) Validation qu'après une année d'existence d'un nouvel atelier intérieur dispensé par un bénévole, l'atelier devient payant (ex : café des livres)

=> sur base des adhésions 2022/2023 : cette nouvelle tarification permet un lissage équitable.

1-3 Actions menées ultérieurement (y compris délais)

- a) Pierre est en train de tester des alternatives avec 2 logiciels de gestion des adhérents (Hello Asso et Asso connect)
- b) Avantages Hello Asso : gratuit pour l'asso, facile d'utilisation, service de proximité car sur Bordeaux, possibilité d'être aidé par le CS du Bouscat
- c) Inconvénients Hello Asso : n'accepte pas les paiement par chèque et espèces,
- d) Avantage Assoconnect : interface, lien avec la comptabilité pour suivi des paiements, facile d'utilisation, accepte paiements chèques et espèces
- e) Inconvénients : payant 828€ / an, pas de service de proximité (tutoriels en ligne)

Décision et vote du CA

Mise en œuvre GT réduit (Patricia, Régine, Maïthé ? Ph.L.) pour passage éventuel (délai fin juin).

2) Retour Actions Collège

a) Pierre et Joëlle ont été interpellés par Cyril et Esther sur les difficultés rencontrées par les élèves du collège (décrochage, harcèlement, difficultés de parler à des adultes, violence entre élèves, violence de la part des adultes), d'une certaine et l'inaction des représentants de l'éducation nationale . Une sensation d'omerta est ressentie par les animateurs sur ce qui se passe au collège.

b) Pierre et Joëlle ont reçu Cyril et Esther afin d'en discuter. Ils ont entendu leurs craintes et ont proposé un plan d'action concerté avec des mandats précis :

- pour continuer leur écoute large auprès des élèves et des personnes ressources qu'ils rencontrent
- pour vérifier auprès d'autres élèves et parents si ces situations à problème sont partagés par d'autres parents et enfants
- pour contacter des parents d'élèves, proposer une réunion et éventuellement les accompagner pour faire bouger les choses
- pour faire des retours réguliers à l'équipe et au CA

Prochaines actions, décisions ..

=> Proposition de Karine G., se mettre en relation avec le pôle jeunesse, les parents d'élèves et les adjoints de quartiers.

Devoir d'alerte du CS si détection d'un problème

Décision et vote du CA :

Sans objet

3) Restitution réunion du Maire et actions à mener

- a) Présentation des actions du Centre Social et Culturel par Pierre (lieu d'écoute, d'accueil, lien social, accompagnement, participation, partenariat)
- b) Mise en évidence des difficultés rencontrées : sociales et financières
- c) Discussion libre : projection de l'ASCO (PS jeunes), besoin de plus de coordination sociale (conseil social) sur le territoire, volonté municipale de mettre l'accent sur les familles monoparentales, les seniors isolés et les jeunes.
- d) Engagements du maire : nous aider si difficultés financières à court terme, nous accompagner sur le projet PS jeunes (Loïc et Karine comme interlocuteurs), prêt à réfléchir ensemble pour meilleure cohérence sur le territoire (après avoir vu Confluences)

Action à mener :

Se concerter sur les actions communes des Quartier Ouest (Numériques, Seniors, Jeunesse..) avec la Mairie, réunion d'initialisation à venir.

Décision et vote du CA :

Sans objet

4) Avancement des Groupes de Travail

Désignation	Avancement %	Commentaires
GT Tarification	90%	Tarification applicable A transposer sur logiciel adhérents + communiquer auprès des adhérents
GT Accueil	75%	A traiter posture, repenser le lieux .. Quid de l' accueil administratif ?
GT Bénévoles	10% Partage des expériences	T1 le 26/04/2023 (12 participant.e.s) T2 le 25/05/2023
GT Gouvernance	20%	Formation bénévoles / direction avec 2 autres CS (Martignas, Confluences)

Décision et vote du CA :

Sans objet

5) Divers

- a) Zumba 2023-2024, départ de Caroline.
 - i) Quelles demandes des adhérent.e.s ?
 - ii) Prises de contact avec différents intervenants, en cours.
- b) Yoga 2023-2024, départ de Bernadette
 - i) Pierre a rencontré une potentiellement intervenante.
 - ii) Bon contact, ok dans les mêmes conditions que Bernadette. Habitante de Saint Aubin
 - iii) En cours par Pierre
- c) Cousettes (7 adhérentes), arrêt de Christine Guignard
 - i) Solutions de remplacement en cours par Pierre

Décision et vote du CA :

Sans objet

Fin du CA (15h-16h30) : Compte rendu fait, rédigé et approuvé en séance par toutes et tous les participant.e.s et pour mise en œuvre.

Nota

Les membres de droit CAF souhaitent être informés aux CA mais seront attentifs aux comptes rendus.

Nous pouvons les inviter pour un CA si des thèmes les concernent directement et si nous le pensons nécessaire.

Conseil d'Administration ASCO du 06 Juin 2023

Participants : Joëlle G.C., Maithé S., Patricia V., Chantal DL., Quentin M., Marc V.

Membres associés :

Excusé(e)s : Karine G., Bruno C. (Mairie SMJ), Nathalie C., Didier L. ,Laurence G.,

Absents :

Invités : Régine SE., Pierre Hadrien L.

Diffusion : Salarié(e)s, partenaires, membres du CA et mise en ligne sur site ASCO

Avertissements :

- Vu le nombre de points à traiter et fonction du temps imparti, le traitement, décision pourra se faire lors d'une réunion / bureau / direction.
- En l'absence de documents, de données incomplètes ou de remise tardive, le CA se réserve le droit de reporter le traitement d'un sujet

1) Arrêté des comptes 2022 pour AG 2023 (Régine SE / Pierre L.)

Présentation effective le jeudi 01 juin 2023 à 14h30 par Mme Annick LUSSAC (Comptabilité Fédération) participant.e.s ASCO, Régine SE., Maithé S., Patricia V., Pierre Hadrien L. et Marc V.

Nota :

- Budget 2023 à présenter lors de l'AG y compris présentation décisions financières suite CA Budget 07 mars 2023
- 2023 point régulier sur le suivi des actions engagées.

Présentation du compte de résultat, du bilan et de l'annexe 2022

Résultat exercice 2022 : excédent de 1 676,43 €

Faits marquants :

Augmentation de la trésorerie, retour des adhérents, reprise des activités, mécénat de compétences, baisse des immobilisations

Commentaires :

Année de stabilisation, financement pour 4 ans et 10 mois hors événements exceptionnels, aléas.

Perspectives 2023 suite présentation :

Financement Europe à explorer pour la jeunesse

Financement postes, accueil, comptable et PS jeunes en chantier et prises de risques

Financement par "Projet" en développement

- Lors du débat la trésorière demande aux administrateurs de donner quitus à la vice présidence pour sa gestion et de l'autoriser à présenter le bilan, le compte de résultat et l'annexe lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire

Décision du CA (06/06/2023) :

Le Conseil d'Administration à l'unanimité des membres, arrête le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice 2022 et donne quitus à la vice présidente pour sa gestion et l'autorise à présenter ces documents financiers lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22/06/2023

2) Revue AG du jeudi 22 juin 2023

- a) Administrateurs démissionnaires
 - Chantal DULAC (lettre réceptionnée)
 - Amina BOUTFOUST (mail réceptionné)
- b) Membre sortante
 - Joëlle GARRIGUE-CARPENTIER
- c) Candidates au CA
 - Lucienne BREN
 - Joëlle GARRIGUE-CARPENTIER
- d) Membre associatif sollicité
 - Linda GERASSIMOPOULOS
- e) Membres associés sortants (en information)
 - Nathalie COBENO
 - Didier LARRIEU
 - Laurence GORCE
 - Mireille SARTEL
- f) Ordre du jour AG suivant (Document partagé de Pierre L.)
En cours d'écriture

Décision et vote du CA :

Sans objet

Fin du CA (18h00 - 19h00) : Compte rendu fait, rédigé et approuvé en séance par toutes et tous les participant.e.s et pour mise en œuvre.

Nota

Les membres de droit CAF souhaitent être informés aux CA mais seront attentifs aux comptes rendus.

Nous pouvons les inviter pour un CA si des thèmes les concernent directement et si nous le pensons nécessaire.



Conseil d'Administration du 23 juin 2023

Election du Bureau

Participants : Maïthé S., Patricia V., Quentin M., Lucienne B. Marc V.

Excusé(e)s : Karine G., Bruno C. (Mairie SMJ), Joëlle G.C..

Absents :

Invités : Pierre Hadrien L.

Diffusion : Salarié(e)s, partenaires, membres du CA et mise en ligne sur site ASCO

Avertissements :

- Vu le nombre de points à traiter et fonction du temps imparti, le traitement, décision pourra se faire lors d'une réunion / bureau / direction.
- En l'absence de documents, de données incomplètes ou de remise tardive, le CA se réserve le droit de reporter le traitement d'un sujet

Début CA : 10h15

1. Election et constitution du bureau

a. Candidats

- i. **Secrétariat** : Marc, Quentin
- ii. **Trésorerie** : Maïthé, Patricia
- iii. **Présidence** : Pas d'élection de Président(e), fonctionnement bureau à gouvernance partagée, vice présidente Joëlle.

b. Election du bureau par consentement mutuel

- i. **Président** : sans objet voir Vice Présidente
- ii. **Vice Présidente** : Joëlle
- iii. **Trésorière** : Patricia
- iv. **Vice Trésorière** : Maïthé
- v. **Secrétaire** : Marc
- vi. **Vice secrétaire** : Quentin

c. Membre associatif sollicité

- i. Secours Populaire

2. Axes de réflexions "Priorités" pour la rentrée 2023 / 2024

- a. Situation ASCO par rapport à la Fédération et Ateliers Fédéraux (fin 2023/2024)
- b. Contrat d'apprentissage, service civique ou autre (Remplacement Lisa, PS jeunes ..)
- c. Recrutement chargé d'accueil et comptable voir pérennité et financement (20 h/semaine ?)
- d. Nouvelle classification ELISFA : avant fin décembre 2023
- e. Tarification 2023/2024 à finaliser le 20 juillet 10h -12h
- f. Point par quinzaine Gouvernance Partagée / CA
- g. Refonte des Statuts pour Assemblée Générale 2024

Fin du CA à 11h00 : Compte rendu fait, rédigé et approuvé en séance par toutes et tous les participant.e.s pour mise en œuvre

Nota

Les membres de droit CAF souhaitent être informés aux CA mais seront attentifs aux comptes rendus. **Nous pouvons les inviter pour un CA si des thèmes les concernent directement et si nous le pensons nécessaire.**